

FRANÇOISE HARDY

“Je suis partisane de l'euthanasie”

Confrontée à de nombreux problèmes de santé depuis 2004, la chanteuse culte de “Partir quand même” s’est confiée à “l’Obs” avec une franchise bouleversante

Propos recueillis par
FRANÇOIS ARMANET

Quelles sont vos souffrances aujourd’hui ?

Depuis plus de deux ans, à la suite de quarante-cinq séances de radiothérapie, je n’ai plus de salive, et ni mes voies nasales ni ma gorge ni mon oreille gauche devenue sourde ne sont irriguées normalement. Entre autres, des détresses respiratoires, des quintes de toux, des obstructions et des hémorragies nasales se produisent non-stop sans prévenir. En même temps, il faut que je passe plus de cinq heures par jour à me préparer les rares choses que je peux avaler. Je n’ai aucune envie de mourir, mais quand je n’arriverai plus à m’assumer, autrement dit quand mes souffrances quotidiennes deviendront encore plus handicapantes et insupportables, j’en aurai sûrement envie.

Depuis quand êtes-vous favorable à l’euthanasie ?

Je suis partisane de l’euthanasie depuis mon adolescence grâce à un débat télévisé sur le sujet. Je ne pouvais ni comprendre ni accepter qu’on laisse des malades incurables souffrir le martyre jusqu’à leur dernière minute, et que les médecins n’aient pas le minimum d’humanité requis pour abrégé leurs souffrances. Je n’ai pas changé d’avis depuis.

Avez-vous envisagé de vous rendre à l’étranger, en Suisse ou en Belgique, là où l’euthanasie est légale ?

Non, car je ne suis plus en état de voyager et encore moins

d’effectuer les démarches préalables très complexes requises par une euthanasie à l’étranger.

Avez-vous évoqué la question avec des médecins ?

J’ai demandé à deux d’entre eux s’ils pourraient m’aider en cas d’échec de mon traitement. L’un m’a répondu qu’euthanasier était devenu trop risqué pour les médecins, l’autre a évoqué les soins palliatifs.

Cela vous angoisse-t-il de ne pas pouvoir décider de mourir chez vous ?

Je suis angoissée à l’idée de devoir être hospitalisée... Mais on ne décide pas de mourir, ce sont les circonstances qui vous y amènent. Pendant mes six derniers mois de clinique en 2019, j’ai parlé avec plusieurs personnes qui en étaient à la deuxième ou troisième récurrence de leur cancer. Elles n’en pouvaient plus des traitements qui font autant de mal que de bien, et toutes aspiraient à la légalisation de l’euthanasie. C’est pareil pour moi. Ce serait un grand réconfort pour tous les malades de savoir que quand leur état de santé deviendra insupportable, le recours à l’euthanasie sera possible.

Ne serait-ce pas aller vers une société toujours plus individualiste ?

Les souffrances terribles qui s’aggravent et qui n’ont d’autre issue qu’une mort certaine sont un poids énorme pour cette personne, pour tous ses proches et, bien que différemment, pour la société.

Pourquoi avoir décidé de faire entendre votre voix sur ce sujet ?

Je n’ai rien décidé ! J’ai juste dit quelques mots dans une interview pour « Paris Match » et ils ont été ensuite repris à cause du projet de légalisation de l’euthanasie dont je n’avais pas entendu parler. C’est une évidence pour moi comme pour une majorité de gens qu’il faut légaliser le droit à mourir dans la dignité en autorisant les médecins à abrégé des souffrances insupportables et sans issue autre que la mort. J’ai souvent pensé qu’il était bien dommage que les êtres humains n’aient pas ce droit dont bénéficient leurs animaux domestiques que l’on pique quand on ne peut plus rien faire pour qu’ils aillent moins mal et qu’il n’y a aucun espoir qu’ils aillent mieux un jour.

Vous avez récemment publié « Chansons sur toi et nous » (1), un recueil de vos textes depuis 1962 accompagnés de vos commentaires. Laquelle de vos chansons

choisiriez-vous pour apaiser quelqu’un qui souffre ?

Pour accompagner un deuil, « Tant de belles choses » est très bien. Mais pour apaiser quelqu’un qui souffre, ce qui vaut pour les uns ne vaut pas pour les autres, et il y a des souffrances physiques telles qu’elles empêchent d’être à l’écoute de quoi que ce soit. ■

(1) Editions des Equateurs, 2021.

[Lire l’intégralité de cet entretien sur nouvelobs.com](https://www.nouvelobs.com)

